Motion de refus du Pacte

Avec l’appui de nos organisations syndicales, FSU, FO, SUD éducation 49, UNSA, nous, enseignants de l’école ………….(de l’établissement … ) estimons que la réforme engagée par le gouvernement autour de la revalorisation est inacceptable. La création d’un « Pacte » inclus dans cette revalorisation nous indigne particulièrement. Faire signer un contrat à des enseignant·es volontaires sous la direction du chef de service détruirait notre Statut.

Pour ces raisons, nous refusons :

- de travailler plus alors que la charge de travail actuelle conduit déjà à l’épuisement des personnels

- la mise en concurrence des écoles et des EPLE

- la casse du Statut en incitant notamment les PE à travailler au collège et le renforcement d’un lien hiérarchique entre les enseignant·es et leur « chef d’établissement »

- la transformation des personnels RASED en référents ASH et la disparition programmée des métiers d’AED et d’AESH par la fusion de leurs missions

- la logique de management et la territorialisation des établissements scolaires (Loi Rilhac – Evaluation des établissements)

- Le mépris consistant à substituer des primes et des indemnités conditionnées à un travail supplémentaire à de véritables augmentations de salaires.

Nous voulons :

- une augmentation générale de tous les salaires sans contrepartie

- le respect du statut des enseignants

- la création d’un service de remplacement répondant à tous les besoins.

Le pacte n’étant pas obligatoire, nous informerons notre IEN (notre chef d’établissement..) notre refus de le signer.

Les enseignants de l’école (de l’établissement) ……. (Signature des enseignants)